

## DISTRIBUTION DE JOLIS BUVARDS

La Consumers Cordage Co., Limited, Montréal, distribue aux acheteurs de cordes des buvards très attrayants. Le couvert en celluloïde est imprimé en brun et en noir avec la silhouette d'un lion comme dessin—la marque "Lion" est la marque de la compagnie. Ces buvards sont publiés en trois variétés, la différence résidant dans les illustrations de la corde sur le couvert.

Toute personne employant de la corde et désirant de ces buvards peut en obtenir en écrivant au bureau principal, à Montréal.

## UN TRAIN POPULAIRE

L'International Limité, le train populaire du Canada, marche tous les jours de l'année, quittant Montréal (station de Bonaventure) à 10.15 hrs., du matin pour Cornwall, Prescott, Brockville, Kingston, Napanee, Belleville, Cobourg, Port Hope, et arrivant à Toronto à 5.45 hrs. du soir, puis repartant pour Hamilton, Brantford, Woodstock, London, et arrivant à Détroit à 11.14 hrs. du soir, et à Chicago à 8.05 hrs. le lendemain matin. Ce train, d'un service supérieur est très apprécié par les voyageurs d'expérience. La route est à double voie, tout au long. Pour toutes informations, s'adresser à M.-O. Dafoie, Bureau à la ville des billets du Grand-Tronc, 122 rue Saint-Jacques, au coin de la rue Saint-François-Xavier.

## LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

sont des provinces qui offrent un important marché. Les affaires n'ont jamais été sur une base aussi solide qu'actuellement, dans l'Ouest, et il ne pourrait y avoir de moment plus opportun pour cimenter davantage les relations que l'on peut avoir avec les Commerçants de cette partie du pays. Les principaux EPICIERES SPECIALISTES, GERANTS DE RAYONS D'EPICERIE et EPICIERES EN GROS de l'Ouest lisent le WINNIPEG & WESTERN GROCER. Ce journal est exclusivement consacré au Commerce d'Epicerie et est l'unique publication indépendante de son genre dans le Grand Ouest. Numéro échantillon, tarifs et détails complets envoyés sur demande.

**WINNIPEG & WESTERN GROCER,**  
320, Immeuble McIntyre,  
WINNIPEG

## Renseignements Commerciaux

### ABANDON JUDICIAIRE

Par J.-D. Dupuis, Montréal, O. Dupuis, gardien provisoire.  
Par Z. Duplessis de Trois-Rivières, (J.-A. Duplessis & Co.), Henri Bisson, de Trois-Rivières, gardien provisoire.

### CURATEURS

Victor-Lionel Lespérance, Montréal, E. Saint-Amour, curateur.  
P. Brunet, Verdun, E. Saint-Amour, curateur.  
In re Samuel Rosenberg (La Louise Women Shop), Montréal, P.-L. Turgeon, curateur.  
In re J.-A. Saucier, 152 Frontenac, Benoit et deGrosbois, curateurs.

### CHANGEMENTS COMMERCIAUX

#### DISSOLUTIONS:—

The Northern Lumber Co., Montréal, J.-O. Dellsle, Henri de Lorimier. Filé le 14 décembre 1917.

### NOUVELLES SOCIETES

Canadian Marine & Commercial Co., Ltd, Montréal, Incorporée par fédéral P. P. le 20 novembre 1917. R.-M. Wolvin Press.  
La Société Nationale de collection, Jos.-Onésime Despatis, séparé de biens, d'Irène Charron, Rock Despatis, non marié. Depuis le 14 décembre 1917.

T.-J. McCarthy Ciger, Montréal. Thos. J. McCarthy, séparé. Depuis le 12 octobre 1917.

F. Luber & Co. jobbers. Annie Luber, séparée de biens de Max. Lippe. Depuis le 13 décembre 1917.

Eureka, Vacuum Cleaner Co., Regd. Montréal. I.-O.-W. Meissner, 10 Saint-Antoine, séparé de biens de M.-I. Anderson. Depuis le 4 décembre 1917.

Vincent et Morris, 248 Saint-Jacques, Montréal. M. Lambert, G. Vincent, séparé. Depuis le 13 décembre 1917

### DEMANDES DE SEPARATION DE BIENS

I. Wolfe, Montréal v. J.-C. Rancourt.  
V.-C. Boucher, Montréal v. J.-C. Rancourt.

A. Gagnon, Québec, v. E. Demeule.  
M. Rivest, Montréal v. C. Lévesque.  
M. Trudel, Montréal v. A. Sainte-Marie.

L. Paré, Montréal v. I. Allard.  
M.-A. Morrissette, Montréal Rivers v. F.-X. Vanasse.

M. Cockburn, Montréal v. J.-C. Ross.  
R. Perron, de Marion Station v. H. Provencher.

F. Lemieux, Montréal v. C. Vinot.  
E. Remillard, Montréal v. N. Destrois-maisons dit Picard.

M. Bourbeau, de Saint-Jean l'Evangeliste v. Lanciault.  
T. Dion de Sainte-Prudentienne v. L. Trudeau.

A.-M. Boheller, Montréal, v. J.-E.-A. Jacotty.

A. Lafortune, Maisonneuve v. D. Savard.

V. Fournier de Coteau Landing v. S. Brunel.

L. Rousseau, de Saint-Joseph d'Alina v. L. Gagnon.

Evangeline Anagnostopoulos, Montréal, v. J. Ducas.

Blanche A. Desnoyers, de Saint-Romauld de Farham v. Jos. Alix.

C. Séguin, Montréal, v. Jos. Begnoche.

E. Molo, de Varennes v. S. Messier.

Anna Lemay, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville v. Jos. Malouin.

E.-Jane Craig, des Cantons d'Arundel v. A. Smith.

A. Nadon, Montréal v. A. Desjardins.

E. Hermans, Montréal v. Jos. Lacasse.

Marie-A. Turmel de Sainte-Germaine du Lac Etchemin v. D. Bégin.

### AVIS DE DIVIDENDE

In re Luxton & Simms, Ltd, Montréal, un dividende payable le 28 décembre, par Robson & Foster, curateurs.

### EN LIQUIDATION

Manesman Tube Co., Ltd., Montréal. L. Bélanger, liquidateur provisoire.